



# La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

29 juin 2000

Par l'équipe du Collectif

Numéro 30



## Et maintenant, un saut qualitatif! Et des vacances peut-être?

La CSD se joint au Collectif  
Le Collectif vient de s'adjoindre une nouvelle organisation syndicale. Il s'agit de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) qui a été accueillie officiellement lors de la dernière réunion du Collectif national, le 19 juin.

### Ponton au détour

Le débat public commence! Gérald Ponton, pdg de l'Association des manufacturiers et exportateurs du Québec a réagi à la proposition du Collectif dans le *Soleil* du 20 juin dernier. La réponse du Collectif devrait paraître ces aujourd'hui dans le même journal. La voici en annexe à ce Bulletin.

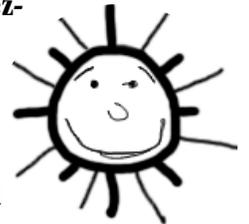
### Lucien au retour

La rencontre que Lucien Bouchard avait promise au Collectif pour le début de juin a été remise au retour des vacances, le 22 août plus précisément. Tout le monde devrait donc être bien reposé pour approfondir la Proposition...

### Un appui «scolaire»

Parmi les nombreuses lettres d'appui que nous recevons, mentionnons celle de la Fédération des commissions scolaires du Québec qui représente 61 commissions scolaires. Son président, André Caron, a signifié cet appui par une lettre adressée au Premier ministre. Il y demande au gouvernement «de tout mettre en oeuvre pour éliminer la pauvreté en adoptant, notamment, une loi-cadre à cet effet.» Nous n'aurions pas pu dire mieux. 

Bonjour tout le monde ! Alors, en vacances ? Ou peut-être tenez-vous bravement le fort dans votre organisation ? De notre côté, c'est l'un et l'autre selon les unEs et les autres. Tout de même, avant d'aborder juillet, nous voulions vous donner les dernières nouvelles et un avant-goût de ce qui nous attend à la rentrée.



Alors où en sommes-nous? Le Collectif s'est réuni le 19 juin dernier pour une rencontre bilan et stratégie. Ensuite Vivian et Berthe Lacharité ont participé le 22 juin au comité de stratégie de la Marche des femmes. De ces deux rencontres, il est ressorti quelques projets, encore à figurer et des lignes directrices pour les prochains mois.

Pour le Collectif, cela s'annonce comme une année sous le thème «Sortir, parler, convaincre!» Nous aurons à diffuser et à expliquer bien des fois la Proposition de loi. Nous avons beaucoup parlé dans les dernières semaines de «saut qualitatif». La force du nombre et la rigueur de notre travail ont eu pour effet de remettre à l'avant-scène la question de la pauvreté, ce qui n'était pas le cas il y a à peine six mois. L'Assemblée nationale est maintenant saisie de notre travail. Mais cette nouvelle «sensibilité» pourrait prendre toutes sortes de directions, y compris les bonnes vieilles façons de faire qui ne marchent pas et qui nous ont décidés à proposer une loi. Il va falloir maintenant faire comprendre pourquoi nous tenons à cette Proposition, en quoi elle offre un regard neuf qui rend possible une action transformante. Nous allons essayer de nous et de vous outiller là-dessus.

**D'ici là, c'est un temps intense de mobilisation conjointe avec la Marche des femmes qui nous attend. Deux dates sont à retenir en particulier.** Nous vous proposons pour le **29 septembre** (la journée du «chèque») une journée nationale de signature de la pétition sous le thème «**Je signe et je marche!**» qui servira aussi à annoncer les activités locales et nationales de la Marche des femmes en octobre. Le but : approcher les 200 000 signatures en vue de leur dépôt à l'Assemblée nationale. On vous invite pour le moment à noter la date et à commencer à penser où et qui vous voudriez viser. Le reste en août.

Ensuite, le **12 octobre**, le thème du jour de la Marche des femmes portera sur la loi et les droits. Ce pourrait être l'occasion pour nous toutes de contribuer à des animations sur la Proposition. On vous reviendra sur ça aussi.

Hier le 28 juin, Nancy Neamtam, qui fait partie de la délégation canadienne à la rencontre

**À suivre en page 2...**

<b>Signatures à la pétition</b>					
1	8	3	1	1	3
<b>Appuis d'organismes</b>					
1	4	1	2	00/06/29	



# Le 13 mai en images



## Ce n'est pas nous qui le disons...

*Je trouve qu'aujourd'hui, on célèbre un événement qui au plan de notre histoire est marquant. C'est la première fois que tant de monde, que la population, des groupes, des milliers de personnes à travers tout le Québec, prennent l'initiative de se mobiliser pour élaborer un projet de loi à partir d'une réalité qui interpelle tout le monde, celle de la pauvreté. Et je crois que pour notre démocratie c'est un jour important.*

**...c'est Raymond Brouillet, premier vice-président de l'Assemblée nationale du Québec (lors de l'événement du 13 mai)**

## ... suite de la page 1

de Genève (c'est la rencontre Copenhague +5, sur les résultats cinq ans plus tard du Sommet de Copenhague sur le développement social, vous savez, le Sommet où les États se sont engagés à éliminer la pauvreté), a présenté le travail du Collectif lors d'une séance parallèle sur le «partenariat avec les plus pauvres» organisée par un groupe d'ONG internationales. D'ailleurs pendant l'été nous allons essayer de commencer des contacts avec d'autres organisations qui travaillent dans le même sens ailleurs dans le monde. Si vous avez des contacts, ne vous gênez pas pour nous les faire connaître.



**Collectif pour une loi sur  
l'élimination de la pauvreté**

C.P. 1352 Terminus, Québec, Qc, G1K 7E5

Site WEB: [www.clic.net/~pauvrete](http://www.clic.net/~pauvrete)

Tél.: (418) 525-0040 / Fax: (418) 525-0740

Courriel: [pauvrete@dic.net](mailto:pauvrete@dic.net)

Nos bureaux sont situés au 165, de Carillon dans la  
Basse-Ville de Québec.

Nous envisageons également un envoi en août aux quelques 1412 organisations de qui nous avons reçu un appui : pour leur faire connaître le texte final de la Proposition et pour les inviter à «sortir, parler, convaincre» elles aussi dans les prochains mois, par un moyen ou par un autre.

Mais avant, limonade et autres arrosages, soleil et clairs de lune, bottines, vélos et autres véhicules, dodo, pinceau, romans, romances et autres festivités. Faisons le vide. Faisons le plein. Il y a deux ans, là où nous sommes n'était qu'un horizon. Au retour en août, nous en apercevrons un autre. Devant nous il y a une marche!

## Éliminer la pauvreté

# Il faut un saut qualitatif

Dans un éditorial du *Soleil* du 25 décembre 1999, Brigitte Breton souhaitait un véritable débat public sur la Proposition du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté. Nous en sommes manifestement là avec l'initiative de Gérald Ponton de publier son opinion dans le même journal. Ce débat est souhaitable et nous l'invitons : il faudra tout de même savoir à quoi nous nous engageons avant de nous donner une loi-cadre sur l'élimination de la pauvreté.

Le pdg de l'Alliance des manufacturiers et exportateurs du Québec pose des questions de fond qui méritent réponse. En gros, et en admettant que la pauvreté ne doit pas nous laisser indifférents, il ne croit pas au «salut par l'État», une option qu'il croit retrouver dans la Proposition du Collectif. La solution réside pour lui dans la croissance économique et dans la libre initiative des individus et des organisations, qui s'impliquent d'ailleurs, dit-il, dans des organismes visant «l'aide aux plus démunis».

Le problème est que les gens ne sont pas pauvres parce qu'ils sont démunis. Ils, et surtout elles, sont pauvres parce que la société génère et tolère la pauvreté dans son modèle d'organisation, au point d'oublier que nous faisons tous partie de la même humanité, égale en dignité et en droit.

Pour le moment, le salut ne vient ni par l'État, ni par la croissance économique, ni par la bonne volonté, même si tous ces ingrédients peuvent être considérés dans une stratégie globale de lutte contre la pauvreté.

Le salut ne peut venir d'un État qui augmente les inégalités par ses politiques budgétaires et qui cherche à se modeler aux pressions du marché et des États voisins au point de déshabituer une population et des entreprises de leur devoir de contribuer aux services communs alors qu'il a fallu des

générations pour s'y habituer.

La croissance économique est au rendez-vous depuis une très longue période. Elle n'a pas empêché l'accroissement fulgurant de l'écart entre la capacité du cinquième le plus riche et celle du cinquième le plus pauvre de la population d'accéder à des revenus privés. Même Bernard Landry, qui souscrit indéniablement aux mérites de la main invisible du marché, l'a dit devant des militants en 1998 : «On constate que cette main invisible qui réussit si bien à produire la richesse n'a aucun talent pour la répartir».

Quant à l'action charitable, financée à travers la générosité de quelques-uns malgré le désengagement des autres, elle ne peut remplacer (et citons ici l'excellent rapport de Centraide Québec, *Une société en déficit humain*) la solidarité de tous en regard du bien commun à travers l'État. C'est même ce qui légitime le rôle d'un État et c'est à cela que se mesure une démocratie, bien plus qu'à l'accroissement du volume de l'aide en provenance des banques alimentaires.

Là où Gérald Ponton a raison, c'est quand il affirme que la solidarité ne se délègue pas, même à l'État. L'État tel que l'envisage la Proposition du Collectif ne déresponsabilise personne, il devient au contraire l'instrument des solidarités, avec redditions de comptes et vigilance citoyenne active et permanente.

Alors reposons le problème autrement. La société québécoise doit d'abord se demander si elle veut sérieusement devenir une société sans pauvreté et s'en donner les moyens. Si la réponse est oui, il faut un saut qualitatif. Compte tenu que nous n'y avons jamais réussi par les moyens connus, il faut apprendre à voir le problème et sa solution autrement. L'approche par la culpabilité, celle des riches, mais surtout celle des pauvres, ne fonctionne pas, parce que ce n'est pas de vertu individuelle dont

il est question, mais d'une échelle sociale qui rend tout le monde inconfortable en nous mettant constamment en situation d'inégalité. L'approche par contrat ne fonctionne pas non plus, parce que ce qui est à changer n'est pas à échanger, mais à développer. L'avenir n'est pas dans la loi du talion, qui dit œil pour œil et dent pour dent, mais dans un projet de développement durable, dans une approche où nous chercherons avant tout à comprendre, agir et apprendre. Nous sommes une espèce en évolution, qui a besoin de rêver, mais de «rêver logique» pour accomplir ses rêves.

C'est ce rêve logique que nous avons essayé de formuler avec des milliers de personnes de toutes conditions sociales depuis deux ans. Le fruit de ce travail c'est une proposition de loi en bonne et due forme qui réunit le meilleur de ce qu'elles avaient à offrir et notamment une expertise manquante dans les programmes et les politiques, celle des personnes qui vivent elles-mêmes la pauvreté. Elle met de l'avant des principes, des objectifs, un programme avec des étapes et des moyens d'évaluer, de se reprendre et de rester sur sa visée. Ce travail étant fait et bien fait, s'il a quelque prétention à l'efficacité, le gouvernement aurait avantage à recevoir cette proposition à son mérite, à l'étudier avec celles et ceux qui la proposent et à partir de là en la considérant comme un plus à sa propre expertise. Comme une intuition du saut qualitatif nécessaire.

**Vivian Labrie, Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté**

**27 juin 2000**

*Ce texte a été publié dans Le Soleil, 28 juin 2000, page B6. Il réplique au texte de Gérald Ponton, «La recherche du salut par l'État», Le Soleil, 20 juin 2000, p. B8.*

